

Discriminations de genre.

Amnesty International est un mouvement impartial et apartisan qui ne prend jamais parti dans le cadre d'élections. Cela ne nous empêche pas d'être conscient des enjeux, y compris au niveau local, en matière de droits humains de ces échéances. C'est la raison pour laquelle nous interpellons les candidat.e.s et souhaitons partager avec vous nos attentes et préoccupations.

La question des discriminations liées au genre renvoie aux atteintes structurelles et systémiques aux droits des femmes et des personnes LGBTI+. Ces discriminations se manifestent dans de nombreux domaines, notamment concernant l'accès aux droits et le fait de pouvoir vivre son identité et son orientation sexuelle sans violence ni stigmatisation.

Les leviers d'actions sont nombreux au niveau local :

- Renforcer les dispositifs locaux de prévention et d'accompagnement : maisons des femmes, centres de santé sexuelle, lieux d'accueil pour personnes LGBTQIA+.
- Soutenir les associations locales œuvrant pour les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ via des subventions, des partenariats ou la mise à disposition de locaux.
- Intégrer des projets sur l'égalité et la lutte contre les stéréotypes de genre dans les activités périscolaires ; soutenir les associations intervenant en milieu scolaire.
- Adopter un plan d'action local contre les LGBTIphobies co-construit avec les associations.
- Former l'ensemble des agent-es municipaux à la non-discrimination.
- Former spécifiquement la police municipale à la lutte contre les discriminations, les violences sexistes et sexuelles et aux droits des personnes LGBTI+.
- Renforcer la sécurité des travailleur-euses du sexe en abrogeant les arrêtés municipaux ciblant les TDS (Travailleur-euses du sexe) et en évitant les mesures répressives.
- Inclure les enjeux LGBTI+ dans les jumelages internationaux et prendre position via des vœux municipaux.
- Assurer la participation des personnes concernées à l'élaboration des politiques locales.

Ce que nous demandons aux candidat.e.s :

- Garantir des services de proximité favorisant l'égalité de genre et l'accès aux droits sexuels et reproductifs (soutien aux centres de santé sexuelle, renforcement des dispositifs d'accueil pour victimes de violences...).
- Faire de la lutte contre les discriminations un pilier du mandat municipal : plans d'action de formation, budgets dédiés aux associations.
- Adopter une approche intersectionnelle dans toutes les politiques municipales (égalité, logement, jeunesse, santé, sécurité).
- Co-construire avec les associations et les personnes concernées des politiques locales.